



SOMMAIRE

Pages 2, 3

- Vœux du maire
- travaux, débroussaillage

Pages 4, 5

- Retours sur images

Page 6

- Au fil de l'actu
- Etat civil

Page 7

- Du côté des associations
- Agenda

Page 8

- Permanences
- Bloc santé

PÈR LOU VILÀGI

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-SAVOURNIN - JANVIER 2017

EDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers amis,

Le mardi 17 janvier dernier, vous avez été nombreux à venir – salle de l'ancien lavoir – pour prendre connaissance du projet concernant le "pôle administratif et culturel", qui verra le jour fin 2018/début 2019 dans l'ancienne école élémentaire du village. La requalification de ce site inoccupé depuis huit ans, nous est apparue la meilleure solution pour reloger la mairie et la future médiathèque, et pour regrouper les services à la population en une même unité de lieu. Ce projet majeur retenu dès le début de notre mandat est né du constat suivant :

- La mairie actuelle a été aménagée au fil des années et au gré des besoins, sans une véritable cohérence fonctionnelle
- Elle est aujourd'hui extrêmement exigüe, vétuste, et non conforme à de nombreuses normes dont celles liées à l'accessibilité
- L'accueil du public n'offre plus un espace satisfaisant pour assurer confort ou confidentialité, tout comme les différentes permanences (assistantes sociales, avocat, médecine du travail)
- Les bureaux dédiés à l'administration comme aux élus, sont nettement insuffisants quantitativement et qualitativement
- La capacité d'accueil de la salle du conseil municipal a atteint ses limites pour les 23 élus qui y siègent, et pour le public qui souhaiterait assister aux séances.

Il en est de même pour la police municipale et pour l'actuelle bibliothèque dont la surface ne permet aucune évolution du service en matière d'accueil des différents publics et d'animations.

De plus, cet ancien groupe scolaire qui a accueilli de nombreuses générations de Saint-Savournicains, constitue encore de nos jours un maillon du patrimoine local et un élément fort de la mémoire collective. D'où la décision de conserver la partie la plus ancienne et de reconstruire le bâtiment plus récent situé à l'arrière. Les travaux de ce projet structurant doivent démarrer en août prochain.

Lors de la présentation publique en présence des architectes du cabinet "Oh ! Som" et des responsables de la SPL Façonéo, de nombreuses questions ont été posées, et autant de réponses ont été apportées.

Rémi Marcengo

Maire de Saint-Savournin
Vice président du Territoire
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

COLLECTE DES DECHETS VERTS



Afin de répondre à la forte demande des habitants de l'ensemble du territoire communautaire, la collecte des déchets verts est étendue à toutes les communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile depuis octobre dernier. Les déchets concernés sont : les branchages, feuilles mortes, tontes de pelouse, plantes de jardin, petites souches, tailles de haie. La collecte se déroule sur rendez-vous pris auprès d'Allo Déchets, au **04 42 18 19 79**. Les sacs spéciaux sont à retirer à l'accueil du siège du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, 932 avenue de la Fleuride à Aubagne, mais également à la Consigne du cours Voltaire à Aubagne. Lors de chaque rendez-vous, les habitants peuvent présenter jusqu'à 10 sacs biodégradables de 100 litres et une dizaine de fagots de bois. Les végétaux épineux ne pourront pas être collectés dans ce cadre et devront être apportés, par les usagers, en déchèterie. **Il existe quatre déchèteries sur le Territoire : à Aubagne, Auriol, Peypin et Cuges-les-Pins. Depuis le 1er avril 2016 ces quatre déchèteries sont ouvertes en journée continue de 9 heures à 17 heures.**

LES VŒUX DU MAIRE

■ "N'abordons pas 2017 le cœur plein d'amertume, de ressentiments ou de repli sur nous-mêmes ! Abordons cette nouvelle année avec au cœur nos raisons d'espérer, avec du courage, de la tolérance, et de l'envie ! C'est dans cet état d'esprit qu'avec mon équipe, nous allons poursuivre nos engagements et ouvrir de nouveaux chantiers". Extraits..

■ LES TRAVAUX

Je pense tout d'abord au démarrage des travaux du pôle administratif et culturel au mois d'août. Une surface bâtie de près de 1000m² où verront le jour la nouvelle mairie et la future médiathèque, d'ici fin 2018/début 2019.

Nos autres actions pour 2017 seront inscrites au budget primitif que je proposerai au conseil municipal avant le 15 avril prochain. Il traduira nos choix dans de nombreux domaines, comme les travaux programmés en raison de leur urgence, tels qu'une barrière de sécurité impasse des mineurs aux Maisons neuves, une autre glissière de sécurité chemin de la Carreirade, la création de busages et pluviaux chemin du Ruisseau, rue du Lavoir, rue des Loups roudaïres.

Nous procéderons à l'installation d'un nouveau panneau lumineux à hauteur du parking du MAS, à la réparation partielle de la scène de la salle Luciani, au goudronnage du chemin de Nine, à la rénovation des courts de tennis.

■ ROUTE DE GREASQUE ET D46

Dès que vous nous avez confié la responsabilité de la commune, notre premier souci a été de répertorier les problèmes de sécurité. Tout de suite, nous avons demandé et obtenu en octobre 2014, une visite sur place du service des routes pour analyser les points noirs. Parmi lesquels l'accès aux différents abris bus comme à La Valentine par exemple. Celui-ci est aujourd'hui réglé.

Autre difficulté, la route allant du stade Gérard Roux vers Gréasque, où il n'existe aucun espace pour les piétons, ainsi que la sortie du chemin du château sur la D46. Promesse nous a été faite de voir ces problèmes et à intervalle régulier, je relance...

Je peux vous annoncer qu'au mois de mars, nous sera présenté un plan définitif pour la mise en sécurité de cette sortie. Les travaux ne se feront qu'en 2018, car budgétairement cela ne sera pas possible cette année. Preuve est faite que l'on suit les problèmes, et ce ne sont pas les instigateurs de pétitions qui font avancer les choses, et quand j'ai vu certaines signatures, je me suis posé la question : Ces problèmes de sécurité n'existaient-ils pas avant 2014 ? Alors qu'ont fait ceux qui étaient à ma place avant moi et pendant longtemps ?



■ PARTICIPATION CITOYENNE

Il en sera de même, dans un autre domaine, pour la mise en place du dispositif "Participation citoyenne" qui consiste à sensibiliser les habitants d'un même quartier en les associant à la protection de leur propre environnement. Cela s'organise sous la forme d'un réseau de solidarités de voisinage sous la responsabilité de la mairie. Cette solidarité permettra d'alerter la gendarmerie et les services municipaux de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Le maire est chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

Nous en reparlerons dans les jours qui viennent, avec les habitants de quatre quartiers dans un premier temps.

■ ACTION SOCIALE ET JEUNESSE

Parmi les projets 2017, figure pour les jeunes qui auront 18 ans dans l'année une aide de 200 euros inscrite au budget du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS), pour alléger le coût de leur permis de conduire.

■ ANIMATIONS FESTIVES ET CULTURELLES

Je pense également aux animations festives et culturelles organisées par la municipalité ou en partenariat avec des associations. Une dynamique qui a fait ses preuves tout au long de l'année 2016 et qui sera notre fil conducteur cette année encore.

Nous vous donnons des rendez-vous mensuels avec les "dimanches théâtraux", en janvier, février et mars.

Le 19 mars, aura lieu le carnaval de l'association des parents d'élèves qui – avec le soutien de la municipalité et le concours de l'Atelier du Lavoir - prendra une plus grande ampleur et sera célébré dans la tradition provençale qui nous fera conduire en fanfare, et tous ensemble, Caramantran sur le bûcher.

Autres partenariats associatifs : Fin mars début avril, avec la "Cie Le Trait d'union" pour une nouvelle édition des Rencontres Théâtrales, qui sera aussi l'occasion de rendre

un ultime hommage à notre amie Bernadette Guyot, leur fondatrice disparue trop tôt.

En mai, avec l'Atelier du Lavoir pour la 3ème édition du Grand prix de peinture et de sculpture de Saint-Savournin. L'atelier informatique pour tous est reconduit. Actuellement, il accueille plus de 70 personnes par semaine. Quant à l'Atelier des tricoteuses du cœur, conjuguant transmission du savoir faire et objectif humanitaire, il a pris son envol lui aussi deux lundis par mois.

De nouvelles sorties intergénérationnelles sont également prévues, ainsi que les nombreux rendez-vous toujours très attendus ou d'autres inédits.

Ce n'est là qu'un aperçu de ce qu'avec mon équipe et le précieux concours du personnel communal, nous préparons, pour faire vivre le village.

Je viens de citer le personnel et je tiens à le remercier très sincèrement, tous services confondus - pour son dévouement et ses compétences. Sans ces femmes et ses hommes du service public communal, rien ne serait possible. Ce soir encore, en est une belle démonstration !"

"En ce qui concerne le bilan de l'année 2016, tout ce que nous avons prévu et annoncé, a été réalisé ou est en cours de finition, notamment en matière de travaux.



Aménagement Beausoleil



Débroussaillage Puits Léonie



Ecole
Salle Motricité



Trottoir et cheminement
La Valentine



Ecole
Mur Antibruit



Ecole
Cantine

■ LA METROPOLE

Que dire enfin, du sort réservé au devenir de nos communes et au service public de proximité ? On nous disait "il faut réduire le millefeuille" ou "il faut faire des économies". Je ne suis absolument pas convaincu que la création de la Métropole aura de tels effets. Avec l'écrasante majorité des maires des Bouches du Rhône, je n'ai cessé de m'opposer à cette nouvelle configuration territoriale. Mais depuis le 1er janvier 2016, Saint-Savournin est l'une des 92 communes qui la constituent. Pour l'heure nos inquiétudes demeurent, notamment en termes de transferts et de gestion de certaines compétences. Qu'advient-il de la fiscalité locale, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, ou encore de la voirie ? Soyez assurés de ma présence et de mon engagement à vos côtés comme au sein de la Métropole pour faire entendre votre voix et celle de notre commune.

■ BILAN DE MI-MANDAT

(...) Sachez qu'au printemps, nous porterons à votre connaissance notre bilan de mi-mandat. Ce sera l'occasion pour vous d'évaluer le travail accompli depuis trois ans, mais aussi un temps d'échanges pour améliorer ce qui peut l'être, dans la mesure du possible.

DÉBROUSSAILLER C'EST PROTÉGER SA FAMILLE ET SES BIENS

Au-delà de l'obligation légale, débroussailler c'est protéger son habitation en réduisant la quantité de végétaux combustibles, c'est réduire l'intensité d'un feu en provenance d'un massif forestier, c'est éviter qu'un feu ne soit transmis aux espaces boisés voisins, c'est protéger sa famille et les personnels de lutte contre les incendies. Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750€) ou de classe 5 (1500€). L'autorité administrative peut décider, si nécessaire de effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut-être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

Pour en savoir plus, consulter l'arrêté :

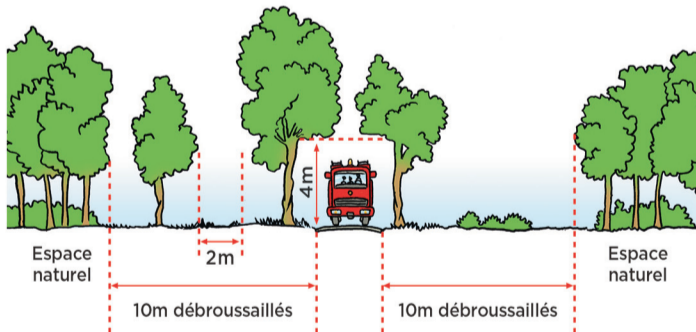
<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Debroussaillage>

Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

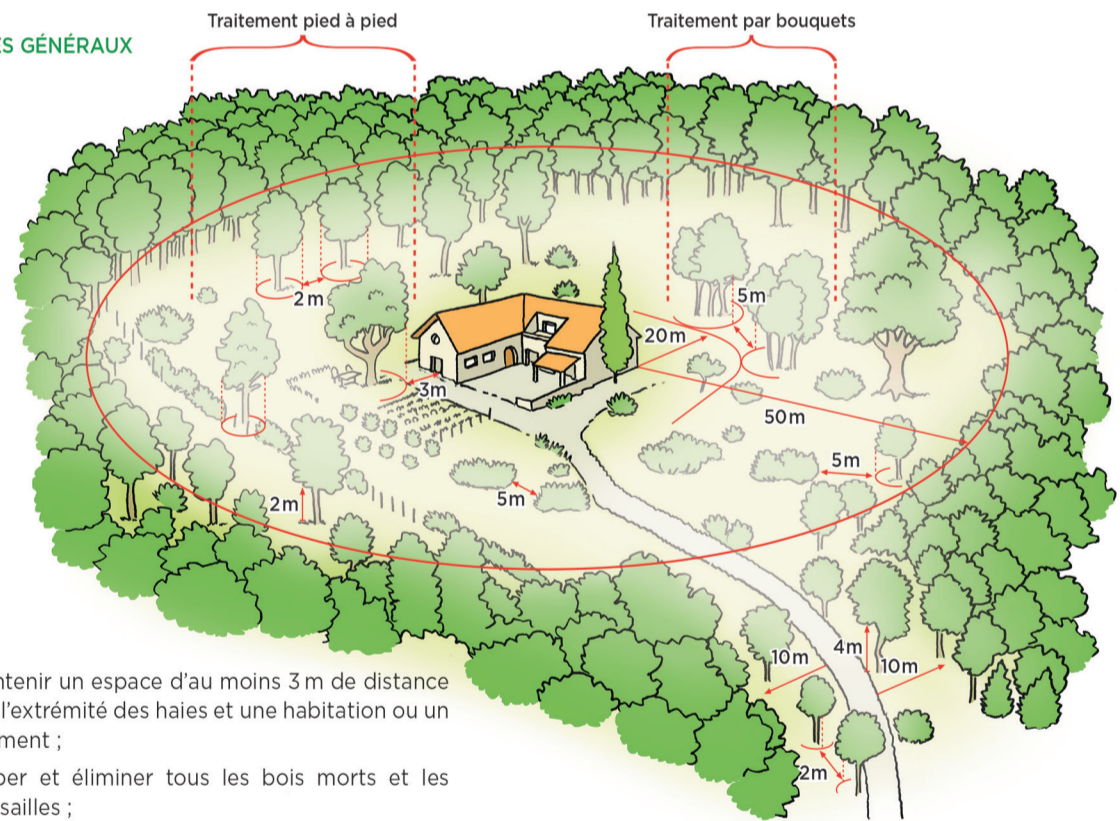
VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



La mise en œuvre du débroussaillage vise à :

- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
 - soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
 - soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;

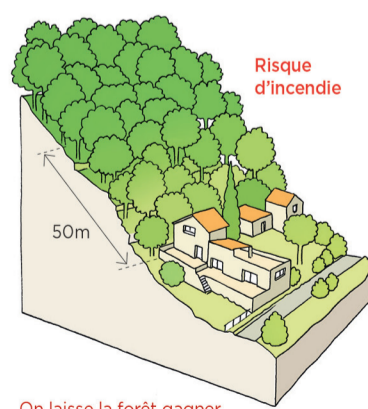
PRINCIPES GÉNÉRAUX



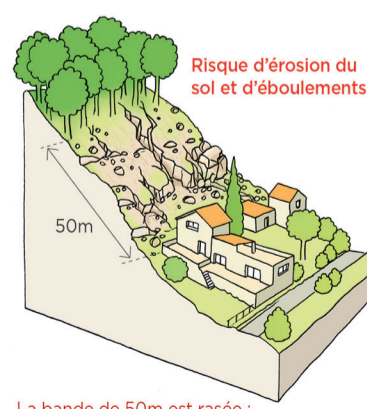
- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

Une intervention mesurée pour un risque minimisé

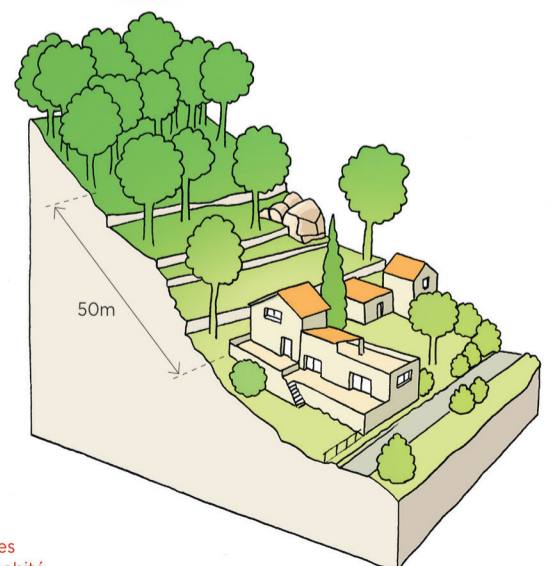
OLD DANS UN VERSANT



On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.



La bande de 50m est rasée ; les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.



RETOURS SUR IMAGES

■ Octobre/Novembre

■ La grotte des fées

Les enfants du centre aéré sont partis à la découverte de la grotte des fées, accompagnés par les animatrices. Un espace naturel niché sur les hauteurs du village, dans un écrin de verdure. Une petite grimpe entre pins et garrigues, sac à dos et dans la bonne humeur, à partir du chemin de l'Ortolan. Tout en haut, le panorama comme les points de vue y sont exceptionnels, sur Marseille, la Sainte Victoire, le Pilon du Roi et la Sainte Baume.

■ Cérémonie 11 novembre

Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice de 1918 se déroule en trois lieux du village. Un premier dépôt de gerbe a lieu devant la stèle du hameau de La Valentine, un deuxième devant celle de la place de la mairie, et un troisième au monument aux morts du cimetière. Depuis novembre 2014, La Marseillaise y est chantée à capela. Cette année, avec l'agréable concours vocal de Florence Valez, habitante du quartier des Plaines, et de plusieurs enfants du centre aéré. Une première qui en appelle d'autres.

■ Escapade à Sète

Dégustations de "zézettes" de Sète, des vins de Frontignan, repas et revue cabaret, étaient au programme de ce beau dimanche de novembre. Une sortie en car organisée par la municipalité, avec le concours du CCAS, direction la commune occitane de Sète (Hérault) qui a vu naître Paul Valéry, Georges Brassens, Manitas de Plata et Jean Vilar. Une escapade très appréciée après la fête de la lavande à Digne, la fête des citrons à Menton, et les Saintes-Marie-de-la-Mer.



■ Décembre

■ Noël du personnel communal

Le 09 décembre dernier, la salle Marie-Ange Luciani résonnait des cris de joie et des rires des enfants des agents communaux eux-mêmes mis à l'honneur, à l'occasion du buffet-repas de Noël. Père Noël, paquets cadeaux pour les plus petits, karaoké géant, et baléti pour tous, dans la grande tradition festive. Allez, allez, allez, on a chanté, on a dansé, la, la, la, la, la !

■ Le père Noël à l'école

A l'école, tous les enfants vous diront que le père Noël existe bel et bien. Non seulement ils l'ont rencontré, mais ils ont même pris le pose pour la photo avec lui ! C'était par une belle journée de décembre, avec cadeaux et friandises. Une journée comme les enfants aimeraient en avoir tous les jours de l'année scolaire.



■ Décembre suite

■ Saint-Savournin en lumières, l'événement

Le samedi 10 décembre, le village changeait ses habits de lumières. Ce soir-là, coup d'envoi des nouvelles illuminations de fêtes, à chacun son bonnet rouge et blanc, arrivée du Père Noël, galoubets et tambourins du groupe provençal "Estello Aubanenco", et même d'inattendus flocons de neige, ont créé la magie sur le parvis de la mairie. La suite de cet événement qui fera date, s'est déroulée sur le parking du MAS, où vin et chocolat chauds étaient offerts à la population. Unique dans l'histoire du village !

■ Repas du maire et bel canto

Repas du Sud-Ouest et chansons italiennes ont régalé les quelque 250 convives du maire et de la municipalité, le 11 décembre dernier, salle Marie-Ange Luciani. Un repas sous forme de retrouvailles pour beaucoup, et d'une journée de partage pour les 60 ans et plus qui s'y étaient inscrits. Entre deux séquences "balèti" assurées vocalement et musicalement par Gino et Mireille, une voix à la fois puissante et mélodieuse – celle de Frédéric Di Maria – a transporté l'assistance au pays du bel canto, avec des airs qui défient les temps et les modes, tels que le sublissime "Nessun dorma" de l'opéra "Turandot" (Puccini), o sole mio, o mama, ou encore Bella ciao. Magnifico !

■ Marché de Noël, une grande première

Dernier et beau rendez-vous de décembre : le marché de Noël du 18 décembre. Le chapiteau de 500 m² installé sur le stade municipal Gérard Roux, a connu une affluence record. A l'extérieur les animations gratuites pour les enfants - château gonflable, atelier de peinture de santons, promenade en calèche avec le Père Noël - ont été couronnées de succès. L'espace des écrivains régionaux, parmi lesquels Isabelle Nohain-Raimu, la petite-fille de l'inoubliable César, n'a pas désempé, tout comme l'entrée du chapiteau où étaient gracieusement servis vin et chocolat chauds. Bref, cet événement (inédit lui aussi) a conquis des centaines de visiteurs, et le beau temps a fait le reste.

■ 200 lettres au père Noël, 200 réponses

Yannis, Emma, Sasha, Jasmine, Charline, Eléa, Ilana, Luna, Mathias, Maëlle... Au total, quelque 200 enfants ont écrit au Père Noël, et déposé leurs missives dans la superbe boîte à lettres toute illuminée, qui avait été installée sur le parvis de la mairie. Quelques jours après, toutes les réponses personnalisées arrivaient chez chacun des enfants. La magie de Noël opérait une fois encore devant les mots du Père Noël et à quelques heures de son arrivée avec sa hotte pleine de jouets.



■ Janvier

■ Bonne année Saint-Savournin

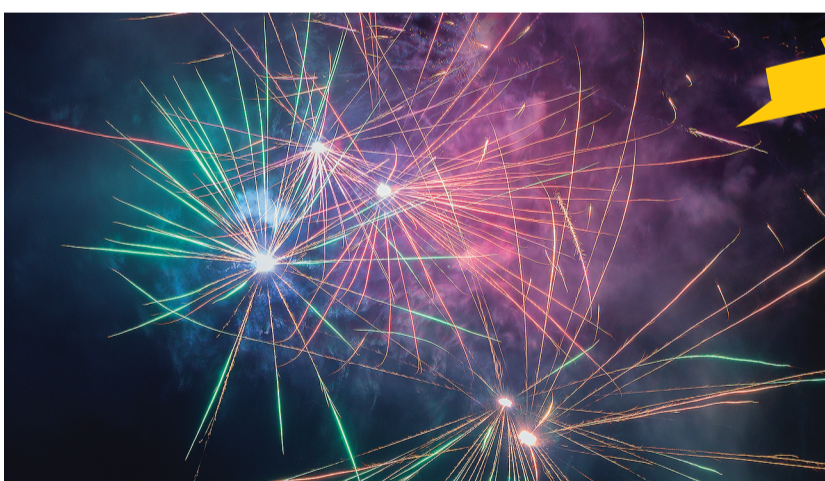
Le premier jour de cette nouvelle année a donné un éclat tout particulier au village. Dès la nuit tombée, le ciel s'est illuminé de mille feux grâce au feu d'artifice tiré depuis le stade Gérard Roux, sous les yeux émerveillés de plusieurs centaines de spectateurs. Petits et grands se souviendront longtemps de cette belle soirée durant laquelle chacun a dégusté chocolat chaud et pompes de Noël.

■ Vœux du maire : les "Kids" de Saint-Savournin

Après l'hymne national entonné à plus de 400 voix, une dizaine d'enfants du centre aéré et d'ailleurs sont montés sur la scène, heureux de chanter devant autant de monde, l'une des chansons cultes de ces gosses d'aujourd'hui "On écrit sur Les murs". Une chanson écrite et composée en 1989 pour Demis Roussos et remise au goût du jour en 2015 par le groupe Kids United, comme premier single de leur album "Un monde meilleur" dans le cadre d'une campagne UNICEF. Une grande première aussi pour ces petits chanteurs qui ont donné le meilleur de leurs voix, et à tous bravo et merci !

■ Formidable Honorine

Véritable performance d'actrice que celle d'Edmonde Franchi venue jouer "La vraie vie d'Honorine" à Saint-Savournin. Seule en scène, elle raconte la vie des poissonnières du vieux port dans ce parler marseillais qu'il vaut mieux bien connaître pour en apprécier tout le sens. Mais au-delà de ces drôles de mots qui ont traversé le temps, "La vraie vie d'Honorine" est aussi un regard tendre, solidaire et humaniste sur ces femmes du Sud, et sur leur histoire.



AU FIL DE L'ACTU

■ ADOPTÉ Non à l'utilisation des pesticides !



Lors du conseil municipal du 06 décembre dernier, une motion proposée par les élus de la majorité municipale a été adoptée à l'unanimité. Le texte (ci-dessous) demande l'interdiction de l'utilisation des pesticides, cause majeure de la mortalité des abeilles, et aux effets considérables sur la santé des êtres humains.

Chercheurs, ONG environnementales, apiculteurs, associations, citoyens, dénoncent depuis longtemps l'utilisation des pesticides à l'origine de la disparition progressive des abeilles. A son tour, le Conseil de l'académie des sciences européenne, organe scientifique de l'Union Européenne fondé en 2001, a remis à la Commission européenne un rapport accablant sur les produits toxiques de la famille des néonicotinoïdes.

Toutes ces voix, à travers l'Europe, s'accordent à reconnaître qu'il s'agit-là d'une question essentielle pour la **sécurité alimentaire mondiale**. Malgré les débats engagés au sein de notre assemblée nationale, une loi sur l'interdiction des pesticides tueurs d'abeilles est loin d'être appliquée. Au mieux, nous dit-on, à l'horizon 2018, et qu'en sera-t-il d'ici là ? Autrement dit, la mortalité des insectes pollinisateurs a encore de beaux jours devant elle !

L'abeille est pourtant un maillon essentiel de la biodiversité et de la chaîne alimentaire, et au-delà des précieux bienfaits diététiques et thérapeutiques qu'elle nous apporte – elle est un insecte pollinisateur majeur irremplaçable.

En effet, la survie ou l'évolution de plus de 80% des espèces végétales dans le monde et la production de 84% des espèces cultivées en Europe dépendent des abeilles ! Et sur 100 espèces qui fournissent 90% de nos ressources alimentaires, 70% ont besoin d'elles !

Les pesticides empoisonnent tout. Les hommes, les animaux, l'air, l'eau, les sols.

Pour toutes ces raisons, je vous propose de faire nôtre l'exigence "zéro pesticide", car l'hécatombe silencieuse se poursuit dans le domaine de l'apiculture, et à terme ses conséquences seront considérables sur la santé des être humains comme sur le sort de l'humanité tout entière."

■ Y PENSER Inscriptions 1ère année école maternelle rentrée 2017/2018

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2014 seront ouvertes en mairie à partir du 1er février 2017. Les pièces à fournir sont :

- Carte nationale d'identité du responsable légal
- Livret de famille (à défaut un acte de naissance de moins de 3 mois)
- Du dernier avis d'imposition sur les revenus des responsables légaux
- Du numéro CAF
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, edf)

Pour les personnes hébergées, se munir :

- d'un certificat d'hébergement et d'une pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité
- D'un justificatif de domicile de l'hébergeur (téléphone fixe, eau, Edf) de moins de 3 mois,
- D'un justificatif de domicile de l'hébergé de moins de 3 mois (relevé bancaire, de sécurité sociale, Caf, attestation de changement d'adresse postale)

■ NOUVEAUTÉ "Destination Emploi Le Bus"

Le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile – Métropole Aix-Marseille-Provence lance "Destination Emploi – Le Bus", un nouveau service dédié à l'emploi, la formation et l'insertion, destiné à tous les habitants du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Ce minibus itinérant est un support complémentaire de l'action publique portée par le Territoire à travers La Boussole, Pôle ressources, situé rue des sœurs Gastine à Aubagne. Grâce à lui, l'équipe de La Boussole et ses partenaires (Pôle Emploi, la Mission Locale du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et les Autobus Aubagnais) iront à la rencontre des habitants qui ne peuvent se déplacer, en proposant des permanences, à raison d'une demi-journée par semaine, dans les 11 communes du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Les missions de "Destination Emploi – Le Bus" sont identiques à celles de La Boussole : accueillir, informer et accompagner les usagers dans leurs démarches liées à l'emploi, la formation et l'insertion, pour créer les conditions de la réussite de leurs démarches.

Après Auriol, Cadolive, La Destrousse et Roquevaire, un passage est prévu à :

- Saint-Savournin, le 7 mars de 9h à 12h, sur le parvis de la mairie.

La Boussole en chiffres - Chaque année, ce sont près de **9000** personnes reçues, **1700** emplois pourvus et la réalisation de **6** Semaines métiers pour répondre aux questions et apporter des solutions pérennes aux salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA et chefs d'entreprise du Territoire.

■ SIGNÉE Convention de mutualisation des polices municipales



Jeudi 8 décembre s'est tenue la signature de la convention de mutualisation des moyens de la Police Municipale au Château St-Pierre à Auriol, en présence du Représentant du Préfet de Police, du Commandant de la Brigade d'Aubagne et de Roquevaire, de la Présidente du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et des maires (ou de leur représentant) des communes d'Aubagne, d'Auriol, de la Bouilladisse, de la Destrousse, de la Penne-sur-Huveaune, de Roquevaire, de Saint-Savournin et de Saint-Zacharie. Cette convention doit permettre de renforcer la coopération et de développer les moyens des Polices Municipales à l'échelle des ces communes, tout en préservant le service public de proximité de chacune.

■ URGENT Appel au civisme

"Le civisme désigne le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour son pays ou pour la collectivité dans laquelle il vit". On ne peut pas dire que cette définition du civisme s'applique à tous lorsqu'on voit les débordements, les dépôts anarchiques, le manque absolu de respect pour l'environnement, nombreux et réguliers dans notre village.

Et pourtant :

- quelques minutes seulement suffisent pour trier verres, emballages, journaux,
- quelques minutes suffisent aussi pour prendre rendez-vous avec le service des encombrants (voir page 8) ou pour les déchets verts (page 1),
- il est possible de produire son propre compost à peu de frais,
- il existe, sur la commune, huit sites de colonnes d'apport volontaire ou de conteneurs enfouis
- Une déchèterie gratuite est ouverte tous les jours de la semaine, jusqu'au dimanche 12 h30, à Valdonne

Par ailleurs, lorsque les conteneurs sur la voie publique sont pleins (week-end, jours fériés, grève) il ne sert à rien de continuer à empiler des sacs au-dessus, à côté, sur les trottoirs ou sur la chaussée. Cela ne fait que dégrader le cadre de vie, générer des nuisances olfactives ou visuelles, qu'attirer des animaux errants, dévaloriser l'image du village, et alourdir la charge de la collectivité, alors que les deniers publics pourraient être utilisés à d'autres tâches plus utiles.

Bref, vous aimez votre village ? Respectez-le !



ETAT CIVIL

ILS ONT VU LE JOUR :

WEIS Hugo, Jérémy, Jean-Marc
né le 07/07/2016
PLASSARD Anthony, Louis, Gérard
né le 10/09/2016
FIORUCCI Calie, Laurence
née le 29/09/2016
JAMPY Victor, Jean, Michel
né le 04/10/2016
TONDOUX Océane
née le 24/12/2016
CARBALLO-MAGNE IMBERT Ornella
née le 30/12/2016
ALBERT Tessa
née le 10/01/2017

ILS ONT DIT "OUI" :

MOUTON François-Xavier et BRUNA Aurore, Michele, Athena
le 29/10/2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

LONG Marie
décédée le 26/09/2016 (95 ans)
FIORUCCI Calie
décédée le 05/10/2016 (7 jours)
DOVERO Marguerite épouse GOMBERT
décédée le 10/11/2016 (89ans)
SORTON Jeanne, Fernande épouse COSTE
décédée le 14/10/2016 (91 ans)
DINI Michel, Eugène
décédé le 02/11/2016 (60 ans)
BITSCHINÉ Cyril
décédé le 11/01/2017 (30 ans)



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

■ Entente Sportive du Bassin Minier (E.S.B.M.) Le club sur "de bons rails"



Depuis septembre dernier, Thierry Bentata est président du club de foot. Une présidence qu'il a accepté d'assurer en s'entourant "de personnes de confiance et motivées" et "afin que l'ESBM survive aux départs de nombreux dirigeants, éducateurs et joueurs". Il dresse aujourd'hui un premier bilan qu'il commente ainsi "nous pouvons dire que les résultats sur le terrain sont plus qu'encourageants pour toutes nos équipes des plus jeunes jusqu'à nos seniors". Le club est redevenu serein et même attractif : pour preuve le retour d'enfants qui étaient partis vers d'autres horizons et qui reviennent s'inscrire en cours d'année sportive. Le nombre de licenciés est en augmentation permanente, avec des demandes d'adhésion aussi bien pour les éducateurs que pour les joueurs. Thierry Bentata ajoute "l'ESBM est sur "de bons rails" et n'a pas faibli, bien au contraire". Un stage de perfectionnement ouvert à tous les enfants âgés de 5 à 15 ans, licenciés ou non, est prévu la première semaine des vacances scolaires d'avril, soit du 10 au 14 inclus, et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Des tournois sont également attendus dans les prochains mois. Le nouveau président du club tient d'ailleurs à remercier "tous les éducateurs bénévoles qui s'impliquent sans compter" ainsi que la mairie de Saint-Savournin pour son soutien, et les sponsors de notre village (la boulangerie Pomponette, le restaurant Pearl, Entreprise Escales création paysage).

Contact Thierry Bentata 06.18.01.51.13

■ Tennis club de Saint-Savournin Nouvelle équipe, nouveau décor



Le tennis club de Saint Savournin a fait "peau neuve" depuis la rentrée de septembre dernier, avec une nouvelle équipe de bénévoles et le réaménagement du local qui a été repeint et doté de nouveau mobilier. Le but du SSTC étant de mettre à disposition de ses adhérents un espace de vie chaleureux et agréable pour assurer la continuité de l'école de tennis et trouver un juste équilibre entre la compétition et le loisir. Pour clôturer l'année 2016, les enfants du club ont eu la visite surprise du Père Noël le samedi 17 décembre. Rires, jeux, goûter et cadeaux étaient au programme de cette journée, sous un soleil radieux. Le club a également organisé son premier anniversaire sportif le lendemain, avec des jeux, du tennis et même une boum pour le plus grand plaisir de ces enfants. Fin 2016, a également été marqué par le beau résultat de notre équipe masculine dans la catégorie "+35 ans" lors du championnat départemental. L'équipe s'est ainsi hissée en demi-finale, ainsi que l'équipe féminine "+35 ans" qui se maintient dans sa division. Le club, c'est toujours des championnats par équipes (jeunes et seniors), le tournoi de La Provence en mai et aussi le futur tournoi jeunes l'été prochain.

Contact : Saint-Savournin Tennis Club (SSTC) - Les Timots - 13119 Saint-Savournin Affilié à la FFT n° 22130480 - Agréé Jeunesse et sports n° 891

■ Patronage de l'Espérance "Un lieu de vie au service des jeunes"

A l'initiative du père Nicodème, entouré de paroissiens de Saint-Savournin, Cadolive et Gréasque, un centre d'accueil et de loisirs d'un nouveau genre a ouvert ses portes à Gréasque en septembre dernier. Le patronage de l'Espérance accueille tous les enfants du CP à la 3e, l'après-midi après l'école, pour un temps d'aide aux devoirs en petits groupes et pour un temps de détente autour de jeux. Nicolas Montillo directeur de la structure explique "Le patronage est avant tout un lieu de convivialité et de vie, où parents, enfants et équipe, se réunissent pour œuvrer ensemble au service des jeunes". Le patronage sera également ouvert pendant les vacances de la Toussaint, la mi-carême, Pâques et l'été. L'équipe est composée d'un directeur diplômé, d'animateurs, de bénévoles, de jeunes en service civique, et de parents désireux de s'investir. Elle s'occupe de l'accueil des enfants, de la préparation et de l'animation des activités ainsi que de l'aide aux devoirs. Cette association, présidée par Eric Vaissié, est lancée grâce au soutien financier de sponsors et de bénévoles qui se mobilisent et du diocèse qui met à disposition gratuitement ses locaux.

■ Gym volontaire Saint-Savournin

La dernière et belle randonnée aux sources de l'Huveaune, témoigne de la diversité des activités du club. Parmi les nouveautés, le cours de "gym tonic" du mercredi à 19h30, animé par Claude, devient "gym pilates". A découvrir ! Contact : 06 25 89 52 90.



AGENDA

■ Février

■ 10 février à 18h 30

Projection de "Je lutte donc je suis", de Yannis Youlountas. Un documentaire qui fait un tour d'horizon sur les situations économiques en Grèce et en Espagne. Ce film sera suivi d'un débat avec le public. En venant à St-Savournin, le réalisateur tient ainsi à remercier l'action de solidarité menée par une enseignante de l'école maternelle (Mme Cortet) pour aider le peuple grec. - Salle Marie-Ange Luciani.

■ 19 février à 16 h

Dimanche au théâtre avec thé ou café - "Marius" de Marcel Pagnol, par la Cie Baudrac & Co - Entrée 8 euros - Gratuit jusqu'à 12 ans - Salle Marie-Ange Luciani. Organisé par la municipalité.

■ 26 février à 11 h 30

L'Amicale bouliste de La Valentine organise, au cercle des amis réunis, la remise des licences (28 euros) et des cartes de membres (15 euros). Suivra un apéritif dinatoire offert à tous les membres et leurs conjoint(e)s.

■ Mars

■ 19 mars

Dimanche au carnaval, organisé par l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) en partenariat avec la municipalité et avec le concours de l'Atelier du Lavoir pour la fabrication de Caramantran qui sera brûlé sur le stade Gérard Roux - Le programme de la journée sera diffusé ultérieurement.

■ 26 mars à 17 h

Dimanche au théâtre avec thé ou café - "Irrésistible" de Fabrice Roger-Lacan, par la Cie "Pleins feux" - Entrée 8 euros - Gratuit jusqu'à 12 ans - Salle Marie-Ange Luciani. Organisé par la municipalité.

■ Du 31 mars au 02 avril

16èmes Rencontres théâtrales de Saint-Savournin - Organisées par la Cie "Le trait d'union" en partenariat avec la municipalité - Salle Marie Ange Luciani. Programme en cours d'élaboration.

■ Avril

■ Dimanche 02 avril de 9h à 18h

Foire aux plants - Exposants, manège, atelier pédagogique, snack, café. Place du MAS.

■ Samedi 22 avril à 11h30

Réception des nouveaux arrivants dans le village (d'octobre 2016 à mars 2017) et des nouveaux bébés nés entre avril 2016 et mars 2017.

■ Mai

■ Jeudi 25 mai à 11 h 30

Vernissage de la 3ème édition du Grand prix de peinture et de sculpture de Saint-Savournin. Exposition du 25 mai au 2 juin.

MAIRIE

Grand'Rue
13119 SAINT-SAVOURNIN
Tél 04 42 04 64 03
Fax 04 42 72 43 08
Accueil :
 lundi, mardi, jeudi, vendredi
 de 9 H à 12 H et 14 H à 17 H 30
 mercredi de 9 H à 12 H
Fermé le samedi
 mairie@mairie-stsavournin.fr

Permanences

VOTRE MAIRE
Rémi MARCENGO
 tient sa permanence tous
 les vendredis après-midi, entre 14h et 18h.
 Prendre rendez-vous au préalable en mairie au
04 42 04 64 03

JURIDIQUE
 en mairie
Maître Evelyne SKILLAS-MAYER
 spécialisée dans le droit du travail, le droit
 social, et les droits de la protection sociale.
 Pour plus de précisions :
 sur RDV **06 13 81 16 75**

C.C.A.S
 Centre Communal d'Action Sociale
Sylvie Hernandez
 Sur rendez-vous
MAIRIE 04 42 04 86 77

ASSISTANTE SOCIALE C.A.F
Mme SIGURANI
 4^{ème} mardi de chaque mois
 Sur rendez-vous
04 42 62 81 81

ASSISTANTE SOCIALE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Sandrine Audrin
 1^{er} jeudi de chaque mois
 Sur rendez-vous
04 13 31 06 00

SERVICE URBANISME
Valérie MARCON
 lundi 9H00/11H30 - 14H00/17H00
 Mercredi et jeudi 9H00/11H30
 Fermé Mardi et Vendredi
 Sans RDV

VOTRE DEPUTE
François-Michel LAMBERT
 Sur rendez-vous
09 50 26 19 79
 fxroyer@hotmail.fr

CONTACT PRESSE LOCALE
La Marseillaise
Agence d'Aubagne
Tél 04 42 70 16 87
La Provence
Monique REYNIER
Tél 06 15 57 49 87

Numéros Utiles

- **POMPIERS DE MIMET**
18 ou 04 42 58 93 43 ou port 112
- **SAMU** Tél 15
- **CENTRE ANTI-POISONS**
Tél 04 91 75 25 25
- **SOS CARDIOLOGIE**
Tél 04 91 31 27 27
- **GRANDS BRULÉS**
Tél 04 91 94 16 69
- **EDF Sécurité Dépannage**
Tél 09 72 67 50 13
- **DROGUES INFO SERVICE**
Tél 0800 23 13 13
- **ALLO ENFANCE MALTRAITÉE**
Tél 119 ou 0800 05 41 41
- **SIDA INFOSERVICE**
Tél 0800 840 840
- **PHARMACIE DE GARDE**
Tél 3237
- **GENDARMERIE Gréasque**
Tél 04 42 58 80 02

Recensement service national

Les jeunes filles et jeunes gens doivent se faire recenser en mairie, selon les dates suivantes :

- Né(e)s en janvier, février, mars 2001, avant le 31 mars 2017
- Né(e)s en avril, mai, juin 2001, avant le 30 juin 2017
- Né(e)s en juillet, août, septembre 2001, avant le 30 septembre 2017
- Né(e)s en octobre, novembre, décembre 2001, avant le 31 décembre 2017

Fournir carte d'identité nationale, livret de famille ou carte nationale d'identité des parents si né(e)s à l'étranger.

Acte d'état civil par internet

Demande d'actes d'état civil par internet pour les ressortissants français nés à l'étranger :

www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande.html

Bloc Note Santé

PERMANENCES MEDICALES D'URGENCE

Ouvert de 9h à 22h - 7 jours sur 7

■ **GMEDIC GARDANNE**
 Centre commercial La Plaine
 930 avenue d'Arménie-13120 Gardanne
Tél 04 42 50 60 15

■ **CADOLIVE**
 15 Quartier Bastide
 13950 - Cadolive
Tél 04 65 28 01 40

CENTRE MEDICAL DE GREASQUE

■ **Dr. Foti - Dr. Soudry**

Tél 04 42 58 80 25

(Remplace, depuis leur fermeture, les dispensaires de La Valentine et de la montée de la Servy).

MÉDECINS du grand Jardin

Avenue Alonso FLORES

■ **Docteur Eric BENCHIMOL**

Tél 04 42 32 04 18

Port 06 65 03 42 01

Matin sans RDV : Du lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h. à 12 h.

Après-midi sans Rdv : Lundi, mardi et jeudi de 16 h. à 19 h. - Mercredi de 14 h. à 16 h.

■ **Docteur Agnès GORTCHAKOFF**

Médecine générale et Homéopathie

Tél 04 42 32 10 19 / 06 23 16 08 00

Secrétariat médical ouvert

SUR RDV du lundi au vendredi de 8 h. à 20 h. le samedi matin de 8 h. à 12 h.

20 Grand'Rue

■ **Docteur Charles NISENMAN**

Tél 04 42 04 64 60 / 06 09 37 59 65

Matin sans RDV de 10h. à 12 h.

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi

SUR RDV Mardi et samedi

Après-midi sans RDV

Mardi de 16 h.30 à 19 h.

SUR RDV Lundi, jeudi et vendredi

■ **Céline GOULART**

Psychologue clinicienne

SUR RDV Tél 06 34 45 04 95

■ **Catherine ZAPICO-TERENTE**

Orthophoniste **Tél 04 42 32 31 10**

PHARMACIE

■ **du Grand Jardin**

Tél 04 42 72 40 18

Centre commercial de l'Adrech

Chirurgien dentiste

■ **Docteur Bernard BLACK et**

Docteur Anne-Laure MARQUIS

Tél 04 42 72 41 93

Ostéopathe

■ **AUGIER Claire**

Tél 06 10 54 38 64

SUR RDV - Possibilité de soins à domicile

Podologue

■ **NORMAND Sandra**

Tél 04 42 18 21 68 / 06 19 98 58 68

SUR RDV du lundi au samedi

INFIRMIÈRES & INFIRMIERS

■ **SERRE Nelly**

Port 06 11 05 51 92

■ **Sylvie Macheras**

Port 06 12 28 19 68

■ **AMIC-SUZAN Nathalie**

Port 06 12 77 34 17

■ **ENGEL Nicole**

Port 06 29 49 64 98

■ **RUIZ Brigitte**

Tél 04.42.32.37.83 / 06.85.71.15.15

■ **RUIZ Serge**

Tél 04 42 32 37 83 / 06 08 55 36 40

■ **MANCINI-DESOLE Florence**

Port 06 09 09 18 22

■ **BEUCHER Isabelle**

Port 06 16 53 58 10

■ **VIGNE Nadine**

Port 06 61 82 83 46

■ **NESTIRI Sylvie**

Port 06 24 29 05 50

■ **RENGADE Régis**

Port 06 60 58 66 01

■ **MALTESE Elisabeth**

Port 06 73 72 04 09

MAÏSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Tél 04 42 32 40 40

■ **ROUX Stéphane**

■ **LAFONTAN Laurent**

■ **ROUVIERE Cécile**

■ **CLEMENT Eline**

■ **SATTA Anaïs (Kinésithérapeute)**

Licence en "Science de la Réadaptation"

Rééducation du périmètre

T. 04 42 83 42 26 / 06 33 17 23 10



Sacs poubelles, c'est la dernière distribution !

Le stock des sacs poubelles étant presque épuisé (voir date de la prochaine et dernière distribution), la municipalité fait le choix de ne pas le renouveler pour des raisons environnementales. En effet, les sacs distribués jusque-là – comme ceux désormais interdits dans les commerces - sont de très faible épaisseur, bien sûr non réutilisables, mais également non biodégradables. Par ailleurs, il faut savoir que les besoins quantitatifs de sacs plastiques pour les déchets ménagers sont infiniment moins importants dès lors que le tri est effectué régulièrement. Ce qui est souhaitable pour l'environnement et le cadre de vie de chacun d'entre nous.

Collecte des ordures ménagères, encombrants, déchèterie :

un seul numéro

04 42 18 19 79

(gratuit depuis un poste fixe)

Déchèterie de Valdonne

Accueil du public

Lundi au vendredi :

10H00 à 12H00 et 13H30 à 18H00

Samedi : 8h30 - 12H et 13H30 à 18H00

Dimanche : 8h30 - 12h30

Pour obtenir la carte d'accès en mairie munissez vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Ordures ménagères

Pays d'Aubagne et de l'Étoile

En cas de problème de ramassage des ordures ménagères, même numéro de téléphone.

Encombrants

Pour tout enlèvement d'objets encombrants, veuillez prendre rendez-vous directement auprès du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, même numéro de téléphone.

Sacs poubelles (Distribution)

Aucun sac ne sera donné en dehors des dates ci-dessous.

VILLAGE – Salle M-A Luciani

de 8h30 à 12h et 14h à 17h

Pour 2017 : le mardi 07 mars

LA VALENTINE – Garage ancienne école

de 8h30 à 12h et 14h à 17h

Pour 2017 : le mercredi 08 mars

Assainissement

La Communauté d'Agglomération a désigné BONDIL comme nouveau prestataire pour le curage des réseaux d'assainissement : **débordements de réseau, bouchage de branchement sur la partie public.**

SPL l'Eau des collines : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45

Tél 04 42 62 45 00

En dehors des ouvertures de la SPL :

Sté BONDIL – 24H/24H ET 7J/7

Tél 04 91 03 45 03

PÈR LOU VILÀGI

N°10 - Janvier 2017

Directeur de la publication :

Rémi Marcengo, maire de St Savournin

Crédit photos : Mairie, Ange Consales, service communication Auriol

Mise en page : Point Pica - Pont-de-Joux - Auriol